

Présidence de M. Roland Rapaz, président

Membres absents excusés : Marlène Bérard, Jean-Louis Blanc, Claude Bonnard, Xavier de Haller, Marie Deveaud, Fabrice Ghelfi, Albert Graf, François Huguenet, Philippe Jacquat, Evelyne Knecht, Olivier Martin, Elisabeth Müller, Pierre-Yves Oppikofer, Denis Pache, Johan Pain, Solange Peters, Bertrand Picard, Florian Ruf, Graziella Schaller, Vincent Rossi, Sandrine Schlienger, Jean-Pierre Thurre, Maria Velasco.

Membres absents non excusés : Jean Mpoy.

Membres présents	76
Membres absents excusés	23
Membre absent non excusé	1
Effectif actuel	100

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Informe l'Assemblée du retrait du postulat de Monsieur Jacques-Etienne Rastorfer intitulé « Pour une publication plus dynamique du Bulletin du Conseil communal. » - R71, déposé le 15 juin 2010.

Annonce qu'une séance simple a été ajoutée le 31 mai 2011. Elle débutera à 19h30.

Informe l'Assemblée de l'absence pour toute la séance de Mme Silvia Zamora, directrice de Culture, Logement et Patrimoine (CLP), en déplacement à l'étranger. M. Olivier Français, Directeur de Travaux, répondra pour le préavis 2011/18 pour lequel Mme Zamora a demandé l'urgence.

Lettre

du Bureau du Conseil concernant l'ajout d'une séance simple du Conseil communal le 31 mai et la réorganisation des séances prévues les 21 et 22 juin.

Lettre

de la Municipalité (19 mai 2011) demandant l'urgence pour les points :

- R 108 – Rapport-préavis N° 2010/64 : Intentions de la Municipalité pour la révision du plan directeur communal – Demande de crédit d'étude. Réponse à divers postulats.

- R 111 – Préavis N° 2011/04 : Politique de la Ville de Lausanne en matière de jardins familiaux et potagers – plan directeur des jardins familiaux et potagers.
- R 113 – Rapport-préavis N° 2011/06 : Réponse à la pétition de Mme L. Lavanchy-Bräm et consorts (75 signatures) – « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente ».
- R 114 – Préavis N° 2011/07 : Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) – Mobilité douce. Octroi d'un crédit pour l'étude des projets d'exécution et la réalisation des mesures en priorité A (2011-2014).
- R 119 – Préavis N° 2011/20 : Aménagement hydroélectrique de Lavey : optimisation de la production et modifications constructives du barrage – Crédit d'études complémentaire.
- R 121 – Préavis N° 2011/03 : Plan stratégique de la distribution d'eau.
- R 125 – Préavis N° 2011/18 : Reconstuction du chalet d'alpage de la Sèche des Amburnex.
- R 126 – Préavis N° 2011/21 : Mesure d'efficacité énergétique dans le domaine de l'électricité : abaissement et stabilisation de la tension pour diminuer la consommation de l'éclairage de plusieurs bâtiments communaux.

Retrait du préavis

- R 87 – Préavis N° 2010/57 : Centre funéraire de Montoie : ultime étape de la réfection des toitures ; remplacement de l'ensemble des vitrages du bâtiment et des verrières des chapelles A et B ; rafraîchissement des peintures ; rénovation du revêtement de sol de tous les couloirs de service ; réfection des conduites d'eau froide ; remplacement du mobilier des halls des chambres mortuaires.

**Communications
municipales**

- 16 mai 2011 : « La culture au cœur de la Ville » - Regroupement des locaux de la Bibliothèque & Archives de la Ville à la place de la Riponne. Réaménagement de la place de la Riponne. Ouverture d'un compte d'attente.
- 16 mai 2011 : Domaine des Saugealles, projet de construction d'une nouvelle fosse à lisier, d'une nouvelle étable, d'un local pour le conditionnement du lait et réfection des aménagements extérieurs – Ouverture d'un compte d'attente.
- 16 mai 2011 : Ouverture d'un compte d'attente pour financer l'étude de modèles en vue d'un financement alternatif du déploiement d'un nouveau téléseuil tout optique (FTTH).
- 18 mai 2011 : Construction d'un bâtiment d'entretien pour le service des parcs et promenades à Vidy. Ouverture d'un compte d'attente.

Postulat <i>Dépôt</i>	de M. Jean-François Cachin (LE) et consorts : « Pour plus de sécurité sur le chemin piétonnier reliant l'av. de la Vallonnette au ch. du Devin. »
Postulat <i>Dépôt</i>	de M. Claude Alain Voiblet (UDC) : « Invitons nos citoyens à rendre définitivement les armes. »
Questions orales	
I.	M. Alain Hubler (AGT) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux ; M. Alain Hubler (AGT) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
II.	M ^{me} Myriam Tétaz (AGT) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels.
III.	M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement.
IV.	M ^{me} Magali Zürcher (SOC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux.
V.	M. Guy-Pascal Gaudard (LE) ; M. Oscar Tosato, directeur de Enfance, Jeunesse & Education.
VI.	M. Giampiero Trezzini (Les Verts) ; M. Jean-Christophe Bourquin, directeur de Sécurité sociale & Environnement.
Rapport s/Rapport-préavis N° 2010/64	<p>Intentions de la Municipalité pour la révision du plan directeur communal. Demande de crédit d'étude. Réponse au postulat de M^{me} Florence Germond et de M. Philippe Mivelaz. Réponse au postulat de M. Nicolas Gillard et M^{me} Isabelle Truan. Réponse au postulat de M. Laurent Guidetti. Réponse au postulat de M^{me} Isabelle Truan.</p> <p><i>Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC)</i></p>
<i>Discussion</i>	M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Roland Osterman (Les Verts) <u>qui dépose un amendement</u> ; M. Nicolas Gillard (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; Mme Natacha Litzistorf (Les Verts) ; Mme Myriam Tétaz (AGT) ; M. Axel Marion (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Nicolas Gillard (LE) ; Mme Isabelle Truan (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Nkiko Nsengimana (Les Verts) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Philippe Mivelaz (SOC) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (LE) ; M. Nicolas Gillard (LE) ; M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de TRX ; M. Daniel Brélaz, Syndic, M. Claude-Alain Voiblet (UDC) ; M. Jean-Yves Pidoux, directeur de Services industriels (SI).
<i>Vote s/conclusion n° 1</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et une douzaine d'abstentions, accepte la conclusion n° 1 de la commission d'approuver les intentions de la Municipalité en matière de révision du plan directeur communal.

Première partie de la 17^{ème} séance du mardi 24 mai 2011

<i>Vote s/conclusion n° 2</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non, et une dizaine d'abstentions, accepte la conclusion n° 2 de la commission d'approuver les objectifs retenus par la Municipalité au chapitre 4.1. et la méthode proposée au chapitre 4.2. pour conduire le processus de révision.
<i>Vote s/conclusion n° 3</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 11 abstentions, approuve la conclusion n° 3 de la commission d'accepter les réponses de principe de la Municipalité aux quatre postulats mentionnés, tels qu'ils figurent au chapitre 7 du présent préavis.
Amendement Ostermann – conclusion 3bis (nouvelle) <i>Dépôt</i>	« de demander à la Municipalité de a) baser la révision du plan directeur communal sur les connaissances actuelles quant au réchauffement climatique et à l'épuisement des réserves pétrolières et sur les principes urbanistiques qui en découlent ; b) prendre en compte l'avis des Lausannois en ce qui concerne la qualité de vie dans leur ville, ceci moyennant une consultation spécifique ; c) présenter au Conseil communal des préavis intermédiaires au cours de la révision du Plan directeur communal, notamment après les étapes 1 et 2 telles que définies au point 6.2 du rapport-préavis. »
<i>Discussion sur amendement Ostermann – conclusion 3bis</i>	La parole n'est pas demandée.
<i>Vote s/conclusion n° 3bis</i>	Le Conseil, par 24 oui, 37 non, et 11 abstentions, refuse la conclusion n° 3bis (nouvelle) de demander à la Municipalité de a) baser la révision du plan directeur communal sur les connaissances actuelles quant au réchauffement climatique et à l'épuisement des réserves pétrolières et sur les principes urbanistiques qui en découlent ; b) prendre en compte l'avis des Lausannois en ce qui concerne la qualité de vie dans leur ville, ceci moyennant une consultation spécifique ; c) présenter au Conseil communal des préavis intermédiaires au cours de la révision du Plan directeur communal, notamment après les étapes 1 et 2 telles que définies au point 6.2 du rapport-préavis.
<i>Vote s/conclusions n° 4 à 6</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 8 abstentions, accepte les conclusions n° 4 à 6 de la commission d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'200'000.– pour les frais d'étude et la prise en charge des mandats extérieurs nécessaires à la révision du plan directeur communal ; de balancer le compte d'attente 4300.581.407.1 par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 4 ; de faire figurer sous la rubrique 4300.390 « imputations internes » les intérêts relatifs aux dépenses résultant du crédit mentionné sous chiffre 4.
<i>Vote formel sur l'acceptation du préavis</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 8 abstentions, approuve les conclusions de la commission, soit décide :

1. d'approuver les intentions de la Municipalité en matière de révision du plan directeur communal ;
2. d'approuver les objectifs retenus par la Municipalité au chapitre 4.1. et la méthode proposée au chapitre 4.2. pour conduire le processus de révision ;
3. d'accepter les réponses de principe de la Municipalité aux quatre postulats mentionnés, telles qu'ils figurent au chapitre 7 du présent préavis ;
4. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 1'200'000.– pour les frais d'étude et la prise en charge des mandats extérieurs nécessaires à la révision du plan directeur communal ;
5. de balancer le compte d'attente 4300.581.407.1 par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 4 ;
6. de faire figurer sous la rubrique 4300.390 « imputations internes » les intérêts relatifs aux dépenses résultant du crédit mentionné sous chiffre 4.

**Rapport s/Préavis
N° 2011/04**

**Politique de la Ville de Lausanne en matière de jardins familiaux et potagers.
Plan directeur des jardins familiaux et potagers.**

Rapportrice : M^{me} Elisabeth Müller (Les Verts)

Discussion

M. Eddy Ansermet (LE) ; M. Roland Ostermann (Les Verts) qui dépose une motion intitulée « Quel avenir pour le domaine agricole de Rovéréaz ? » ; M. Jean-Charles Bettens (SOC) ; M. Pierre Santschi (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux (TRX).

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 8 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'approuver les intentions de la Municipalité concernant le plan directeur des jardins familiaux et potagers.

**Rapport s/Rapport-
préavis N° 2011/06**

**Réponse à la pétition de Mme Lavanchy-Bräm et consorts :
« Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente. »**

Rapportrice : M^{me} Muriel Chenaux Mesnier (Soc.)

Discussion

M. Mathieu Blanc (LE) ; M. Jean-Michel Dolivo (AGT) ; M. Mathieu Blanc (LE) ; M. Oscar Tosato, directeur de Enfance, Jeunesse & Education (EJE).

Vote

Le Conseil, par majorité de oui, et 3 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

Première partie de la 17^{ème} séance du mardi 24 mai 2011

1. d'accepter la réponse de la Municipalité à la pétition de M^{me} Lisane Lavanchy-Bräm et consorts : « Parents lausannois en colère – pénurie de crèches : pour la création de places de crèches, surtout en pouponnière et de façon urgente » ;
2. d'octroyer un crédit spécial de Fr. 74'000.– sur le budget de fonctionnement de 2011 de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, à répartir sur les rubriques suivantes :

5900.301 « Traitements »	Fr. 59'600.–
5900.303 « Cotisations aux assurances sociales »	Fr. 5'100.–
5900.304 « Cotisations à la caisse de pensions »	Fr. 8'700.–
5900.305 « Assurance-accidents »	Fr. 600.–
3. d'octroyer un crédit spécial de Fr. 50'000.– (amélioration du logiciel iCARE) sur le budget 2011 de fonctionnement de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation, rubrique 5900.318 « Autres prestations de tiers ».

Clôture

La séance est levée à 20 h 05.

Le président :

Le secrétaire *ad interim* :

.....

.....